



BLOC-NOTES DES PROJETS MÉMORIELS



© Jacques Robert



RETOUR D'EXPÉRIENCE DANS DES DISPOSITIFS NATIONAUX



01

Le ministère des armées organise ou participe à de nombreuses manifestations mémorielles de portée nationale à destination de la jeunesse. Parmi celles-ci peuvent être cités les trophées « Héritiers de mémoire » (<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/operation-heritiers-de-memoire>), les cérémonies associant des scolaires, mais également l'organisation du volet « mémoire » du Service National Universel (SNU).

Le volontaire ayant participé au SNU pourrait, sous réserve que son projet ait du sens dans le cadre d'un retour d'expérience national, témoigner devant d'autres jeunes de son expérience et de sa volonté de poursuivre son engagement.

Contact : dpma-bapi.correspondant.fct@intradef.gouv.fr

ACTION AUPRÈS DU TRINÔME ACADÉMIQUE : RETOUR D'EXPÉRIENCE



9^e rencontre
Défense - Éducation
nationale dans le Nord,
avril 2013.
© MINARM/DICoD

02

Les trinômes académiques regroupent dans chaque académie l'ensemble des acteurs de l'esprit de défense. Ils ont pour vocation de concevoir les activités concourant au développement de la culture de défense. A ce titre, ils contribuent à l'organisation de formations à destination de jeunes pour les sensibiliser aux enjeux de défense et de citoyenneté.

Le volontaire ayant participé au SNU pourra témoigner devant d'autres jeunes de son expérience et de sa volonté de poursuivre son engagement. De cette manière, il contribuera à susciter un esprit citoyen et de défense chez ses camarades.

*Les sites des trinômes académiques sont tous répertoriés sur la plateforme numérique educ@def :
<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/les-trinomes-academiques>*

ACTION AUPRÈS DU TRINÔME ACADÉMIQUE : FORMATION

*Formation de futurs enseignants en École supérieure
du professorat et de l'éducation (ESPE).
© Xavier Schwebel/Ministère de l'Éducation nationale*



03

Les trinômes académiques regroupent dans chaque académie l'ensemble des acteurs de l'esprit de défense. Ils ont pour vocation de concevoir les activités concourant au développement de la culture de défense. Les trinômes participent à la formation initiale et continue des enseignants lors de colloques ou d'ateliers.

Le volontaire ayant participé au SNU pourra contribuer aux formations réalisées par les trinômes. Ses connaissances acquises et son expérience pourront être mobilisées dans le cadre de formations dispensées par les trinômes ; il pourra ainsi contribuer à l'organisation de formations destinées à tous les acteurs de la communauté d'enseignement de défense.

*Les sites des trinômes académiques sont tous répertoriés sur la plateforme numérique educ@def :
<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/les-trinomes-academiques>*

ACTION AUPRÈS DU TRINÔME ACADÉMIQUE : AIDE À LA CRÉATION D'UN PROJET



Rallye citoyen du camp de Souge, avril 2017.
© P. Vadier / Armée de l'Air

04

Les trinômes académiques regroupent dans chaque académie l'ensemble des acteurs de l'esprit de défense. Ils ont pour vocation de concevoir les activités concourant au développement de la culture de défense. Ces activités sont variées et comprennent des rallyes citoyens qui sont des manifestations destinées principalement aux élèves. Les rallyes proposent des stands animés par des organisations participant aux missions de l'Etat, ainsi que des activités physiques et éducatives.

Le volontaire ayant participé au SNU pourra concourir à l'organisation de ces activités en lien avec le trinôme de son académie. De cette manière, il contribuera à la transmission de l'esprit de défense et de citoyenneté.

Les sites des trinômes académiques sont tous répertoriés sur la plateforme numérique educ@def :
<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/les-trinomes-academiques>



DEVENIR PORTE-DRAPEAU



Source : ONACVG

05

Les associations du monde combattant ou incarnant l'esprit civique se sont dotées d'un drapeau incarnant les valeurs qu'elles défendent et qui, porté lors des cérémonies, marque leur lien avec un aspect particulier de la mémoire nationale. La présence de ces drapeaux est un élément principal de la cérémonie combattante ; il symbolise le lien entre le monde combattant et la Nation. Dans le cadre de sa mission, le volontaire pourrait s'engager auprès d'une association pour devenir porte-drapeau lors des cérémonies commémoratives. Il participerait ainsi à la transmission de la mémoire et des valeurs portées par cette association, en perpétuant le souvenir de ceux qui ont risqué ou donné leur vie pour la défense de notre pays et de ses valeurs.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>



ACTION AUPRÈS D'UNE ASSOCIATION OU DU SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ONAC-VG)



Source : ONACVG

06

Dans le cadre de son engagement individuel, le volontaire pourra se tourner vers une association patriotique ou le service de l'ONAC-VG de son département afin de mieux appréhender les enjeux du travail de mémoire et de l'éducation à la citoyenneté. Cet engagement pourra prendre des formes diverses, notamment au sein des services de l'ONAC-VG : mise en œuvre d'une action mémorielle auprès du jeune public (rallye citoyen, intervention en classe, etc.), participation à une campagne de collecte de témoignages, travail de recherches dans le cadre de la valorisation de la mémoire locale.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>



RENCONTRE ET ENTRETIEN AVEC DES TÉMOINS/ ACTEURS D'UN CONFLIT CONTEMPORAIN



© Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire

07

Le volontaire pourra rencontrer et échanger avec des acteurs ou des témoins des conflits contemporains, et participer au recueil de leur témoignage. L'ONAC-VG, en lien avec le Service historique de la Défense, a lancé plusieurs campagnes de collecte de témoignages, dont une qui est en cours sur la guerre d'Algérie. Le volontaire peut pour cela se rapprocher du service de l'ONAC-VG de son département. Il pourra également se tourner vers d'autres institutions mémorielles (associations, fondations, musées, etc.) ayant développé des programmes pédagogiques intégrant la notion de témoignage, notamment à destination du public scolaire et de la jeunesse.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG : <https://www.onac-vg.fr/services>

PARTICIPATION À L'ORGANISATION D'UNE CÉRÉMONIE LOCALE



Cérémonie du 11 Novembre 2018 à Nancy.
Source : ONACVG

08

Dans la continuité de la réflexion proposée lors du temps de cohésion autour de la commémoration, le volontaire pourrait choisir de s'impliquer dans l'organisation d'une cérémonie locale dans sa commune. Il lui faudra pour cela prendre contact avec le directeur ou la directrice du service de proximité de l'ONAC-VG de son département, dont le rôle auprès du Préfet est d'élaborer le déroulé de la cérémonie, la liste des invités mais également d'apporter des conseils protocolaires pour faire de ces cérémonies des vecteurs de mémoire. Dans ce cadre, le volontaire pourra être associé à la définition du programme de la cérémonie et à l'implication de scolaires, ainsi qu'au travail pédagogique mené en amont pour une meilleure appropriation par les élèves des faits et des enjeux de la commémoration.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>

PARTICIPATION À L'ORGANISATION D'UNE CÉRÉMONIE NATIONALE



Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, 18 juin 2017. © ECPAD

09

Chaque année, le ministère des armées organise des cérémonies publiques commémoratives, appelées « journées nationales », qui sont l'expression de la reconnaissance de la Nation envers ceux qui ont combattu et qui ont souffert pour en défendre les valeurs républicaines et humanistes. Dans la continuité de la réflexion proposée lors du temps de cohésion autour de la commémoration, le volontaire pourrait choisir de s'impliquer dans l'organisation d'une cérémonie nationale dans sa commune. Dans ce cadre, il pourra être associé à la définition du programme de la cérémonie et à l'implication de scolaires, ainsi qu'au travail pédagogique mené en amont pour une meilleure appropriation par les élèves des faits et des enjeux de la commémoration.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>



PARTICIPATION À UNE ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE AUTOUR DU BLEUET DE FRANCE



10

Le Bleuet de France, œuvre nationale, est le symbole choisi pour illustrer la mémoire et la solidarité de la Nation envers le monde combattant et les victimes de guerre. Dans le cadre des campagnes de collecte menées autour du 8 mai et du 11 novembre chaque année, le volontaire pourra s'impliquer dans une activité intergénérationnelle de confection de fleurs du Bleuet au sein d'un EHPAD (labellisé « Bleuet de France »), entre jeunes et résidents de l'EHPAD. Cette activité permettra de partager une réflexion sur la mémoire ; elle serait aussi l'occasion pour le jeune volontaire de comprendre les missions de l'œuvre nationale du Bleuet de France et l'importance du lien intergénérationnel dans la transmission de la mémoire et l'accompagnement des ressortissants de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>

ACTION DANS UN LIEU DE MÉMOIRE : ENTRETIEN D'UNE NÉCROPOLE NATIONALE



11

Présentes sur la totalité du territoire national, les nécropoles nationales sont une porte d'entrée à l'éducation citoyenne. Elles permettent en effet d'appréhender les symboles et valeurs de la République et d'approfondir les phases historiques des combats et batailles en lien avec ces lieux. Dans le cadre de sa mission, le volontaire pourra participer à l'organisation de chantiers d'entretien avec des classes (collège ou lycée) ou des associations locales, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'intérêt national. Un chantier pourrait comprendre, en premier lieu, une présentation de la nécropole, suivie d'un moment d'échange entre les participants et les agents en charge de l'entretien des sépultures de guerre de l'ONAC-VG pour engager une collaboration constructive lors du nettoyage des emblèmes et de la nécropole par les jeunes.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>

ACTION DANS UN LIEU DE MÉMOIRE : ACCUEIL ET MÉDIATION DANS UNE NÉCROPOLE



*Nécropole du Pas de l'Aiguille.
© Entre mer et montagne*

12

Présentes sur la totalité du territoire national, les nécropoles nationales et les hauts lieux de la mémoire nationale sont une porte d'entrée à l'éducation citoyenne. Un accueil personnalisé sur ces sites permet de mettre en lumière, à travers les parcours de combattants ou victimes civiles, l'histoire nationale et locale ainsi que l'histoire du site. En prenant attache auprès du service départemental de l'ONAC-VG (en lien avec les équipes des hauts lieux, le réseau des coordonnateurs « mémoire et communication » et le département de l'entretien et de la rénovation des sépultures de guerre), le volontaire pourra proposer un « parcours de guerre » permettant de découvrir le lieu de mémoire. Les éléments remarquables (monuments, tombes d'illustres, éléments architecturaux, emblèmes, etc.), les archives à disposition seront mis en avant par le volontaire. Ce concept peut viser tous les publics (scolaires, groupe associatif, régiments, particuliers) et trouver sa place dans un dispositif national comme les journées européennes du patrimoine (JEP).

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>

ACTION DANS UN LIEU DE MÉMOIRE : ACCUEIL ET MÉDIATION DANS UN HAUT LIEU DE LA MÉMOIRE NATIONALE



Élève guide, camp de Natzweiler-Struthof, mars 2019.
© CERD - site du Struthof

13

Au-delà de l'offre quotidienne permettant les visites pour le grand public, les hauts lieux de la mémoire nationale proposent une programmation rythmée par des temps commémoratifs, pédagogiques, événementiels.

Le volontaire pourra s'impliquer dans la valorisation des hauts lieux et s'investir dans l'accueil du public individuel : fournir les éléments institutionnels et historiques introductifs à la découverte du site, orienter les visiteurs sur site, diffuser les éventuels supports de visite, effectuer la prise d'informations statistiques pour l'étude du public.

Il pourra participer aux temps forts annuels (cérémonie, Journées européennes du Patrimoine, inauguration d'exposition,...) et apporter un soutien aux actions de médiation lors de séquences adaptées à travers des visites guidées et ateliers pédagogiques.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>

MENER UN TRAVAIL DE RECHERCHE SUR UNE PERSONNE FIGURANT SUR UN MONUMENT AUX MORTS DU DÉPARTEMENT



« Albert Baptiste Bousquet, 22^e Régiment d'Infanterie Coloniale », vidéo réalisée par des élèves du lycée Jean Durand de Castelnaudary

14

Le volontaire est invité à s'approprier l'histoire de son territoire en partant à la recherche de traces et de témoignages sur une personne de son choix, dont le nom figure sur le monument aux morts de sa commune, ou d'une commune de son département.

Pour mener cette recherche, le volontaire pourra se rapprocher des archives départementales ou encore exploiter les possibilités offertes par Internet.

À l'issue de cette phase de recherche, le volontaire réalisera un travail de synthèse, selon la forme qu'il aura choisi : peinture, texte, poème, vidéo, etc...

Ces travaux pourront être valorisés sur le site www.cheminsdememoire.gouv.fr.

Contacts : Archives départementales :
www.francearchives.fr/fr/annuaire/departements

Recherche Web :
www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr
www.cheminsdememoire.gouv.fr



RÉALISATION D'UN REPORTAGE ÉCRIT SUR LA MÉMOIRE LOCALE



« Gorges dans la Première Guerre mondiale », travail réalisé par les élèves du lycée Charles Péguy de Gorges

15

Le volontaire, qui pourra réaliser ce projet avec d'autres jeunes volontaires, choisira un sujet en lien avec le calendrier mémoriel ou les problématiques locales. Il pourra se rapprocher du service de l'ONAC-VG de son département ou d'autres institutions mémorielles (associations, fondations, musées, mémoriaux, etc.) pour obtenir les contacts et les ressources nécessaires à la rédaction d'un reportage. Il aura la possibilité de travailler sur des archives, mener des entretiens et recueillir des témoignages pour approfondir une thématique mémorielle. Il pourra ensuite valoriser son reportage en le proposant à la presse locale ou en le publiant sous forme de dispositif numérique.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>

RÉALISATION D'UN REPORTAGE PHOTO SUR LA MÉMOIRE LOCALE



Ormes, vestiges de l'église : une valeur symbolique des « sacrifiés pour Verdun », 2018. © D. Jacquemot

16

Le volontaire, qui pourra réaliser ce projet avec d'autres jeunes volontaires, choisira un sujet en lien avec le calendrier mémoriel ou les problématiques locales. Il pourra se rapprocher du service de l'ONAC-VG de son département ou d'autres institutions mémorielles (associations, fondations, musées, mémoriaux, etc.) pour obtenir les contacts et les ressources nécessaires à la réalisation d'un reportage photo. Il aura la possibilité de travailler sur des archives, rencontrer des témoins ou se rendre sur des lieux de mémoire pour développer son étude photographique. Il pourra ensuite valoriser son reportage en le proposant pour exposition aux archives départementales, dans son établissement scolaire ou dans un lieu de mémoire concerné.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>



RÉALISATION D'UN REPORTAGE AUDIO-VISUEL SUR LA MÉMOIRE LOCALE



17

Le volontaire, qui pourra réaliser ce projet avec d'autres jeunes volontaires, choisira un sujet en lien avec le calendrier mémoriel ou les problématiques locales. Il pourra se rapprocher du service de l'ONAC-VG de son département ou d'autres institutions mémorielles (associations, fondations, musées, mémoriaux, etc.) pour obtenir les contacts et les ressources nécessaires à la réalisation d'un reportage audio-visuel. Il aura la possibilité de travailler sur des archives, rencontrer des témoins ou se rendre sur des lieux de mémoire pour filmer et recueillir du contenu. Il pourra ensuite valoriser son reportage en le proposant aux archives départementales, ou en organisant une projection dans son établissement scolaire.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>

ORGANISATION D'UNE RENCONTRE SPORTIVE AU PROFIT DU BLEUET DE FRANCE



*Course du Bleuets, septembre 2018.
Source : ONACVG*

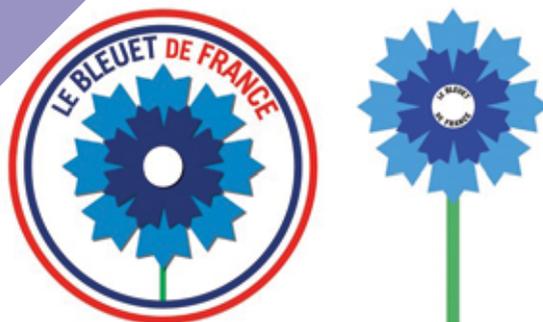
18

Le volontaire, en lien avec le service de l'ONAC-VG de son département, organisera une rencontre sportive de son choix (match de football, rugby, course...). Cet événement sera l'occasion de faire porter le Bleuets de France par les participants, et de sensibiliser le public à l'histoire de l'Œuvre nationale. Le volontaire pourra travailler à la fois sur la communication autour de la rencontre, et sur son organisation logistique. Il sera en charge de présenter le Bleuets en ouverture de l'événement, et de tenir un stand.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>

FAIRE CONNAÎTRE L'HISTOIRE ET LES ENJEUX DE L'ŒUVRE NATIONALE DU BLEUET DE FRANCE

Source : ONACVG



19

Le volontaire apprendra à présenter de manière pédagogique l'histoire du Bleuët de France, et à maîtriser les outils de communication qui lui sont associés (campagne vidéo, brochures, affiches). Il se rendra dans des établissements scolaires pour sensibiliser les élèves aux enjeux du Bleuët et à son histoire, et animera éventuellement des ateliers de confection du bleuët, en lien avec le service de l'ONAC-VG de son département. En sensibilisant ses camarades et les plus jeunes que lui, le volontaire contribuera à former de nouveaux ambassadeurs qui porteront dans leur entourage la connaissance de l'Œuvre nationale du Bleuët de France.

Contact : Services de proximité de l'ONAC-VG :
<https://www.onac-vg.fr/services>



RETOUR D'EXPÉRIENCE DANS DES PROJETS D'ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE



© SGA/COM/E. Rabot

20

Le ministère des armées soutient de nombreuses actions d'enseignement de défense (projets pédagogiques de classes, constitution de classes de défense et sécurité globales, dispositifs cadets de la défense...), visant à mieux faire connaître à la jeunesse la défense, à travers ses missions, son histoire, son patrimoine. Le volontaire, sous réserve que son projet ait du sens, pourra témoigner auprès de jeunes, de ce que lui a appris le service national universel.

